

*Les opérations de maintien de la paix*, Article de fond, Ottawa, Association canadienne pour les Nations-Unies, octobre 1984.

*United Nations Peace-Keeping*, New York, Service d'information des Nations-Unies, 1987.

### ENGAGEMENTS CANADIENS EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA PAIX EN 1986\*

Le Canada participe actuellement à cinq missions conduites sous l'égide de l'ONU.

Corée — L'attaché des Forces canadiennes à Séoul représente le Canada au sein du Groupe consultatif des nations participantes, qui relève de la Commission militaire de l'armistice (Commandement des Nations-Unies en Corée) (UNCMAC).

Inde-Pakistan — Le Canada participe aux travaux du Groupe d'observateurs militaires des Nations-Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) en fournissant un appareil *Hercules* pour assurer le déménagement semestriel du quartier général de l'UNMOGIP entre Srinagar (Inde) et Rawalpindi (Pakistan), et vice versa.

Chypre — Le Canada fournit des troupes aux forces des Nations-Unies qui maintiennent la paix à Chypre depuis 1964. En 1985, la mission à Chypre demeurait la plus importante tâche de maintien de la paix dévolue aux Forces canadiennes, 515 soldats étant affectés dans l'île.

Le contingent canadien (CCUNFICYP) est chargé d'un secteur comprenant la ville de Nicosie, où les adversaires ne sont souvent qu'à quelques mètres les uns des autres. Le contingent occupe des postes d'observation le long des lignes de cessez-le-feu, il conduit des patrouilles à l'intérieur du secteur, il fait enquête sur les violations du cessez-le-feu, il apporte ses

bons offices pour régler les différends surgissant entre les forces adverses, et il assure des secours humanitaires.

Moyen-Orient — Les Forces canadiennes continuent de participer à deux opérations de l'ONU au Moyen-Orient: l'Organisme des Nations-Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), et la Force des Nations-Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD).

En 1985, pour répondre à une demande expresse formulée par les gouvernements d'Égypte et d'Israël, le Canada a convenu en outre de faire partie de la Force multinationale d'observation basée dans la péninsule du Sinaï. Afin de donner suite à cette demande, le gouvernement canadien a envoyé dans la région 140 militaires et neuf hélicoptères *Twin-Huey* modifiés pour les opérations en milieu désertique. Le contingent canadien déployé en mars 1986 a remplacé une unité australienne d'hélicoptères.

\**La contribution du Canada au maintien de la paix. En bref*, Ottawa, Ministère de la Défense nationale, 1986.

Henry Wiseman est professeur au département des Sciences politiques de l'Université de Guelph. Il était autrefois Directeur des programmes de maintien de la paix à l'*International Peace Academy*, à New York.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et elles n'engagent en rien l'Institut ni le Conseil.

Publication de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires ou d'autres documents, prière d'écrire à l'Institut, au 307, rue Gilmour, Ottawa, K2P 0P7.

*Also available in English.*  
ISBN: 0-662-94542-5

